

**URPS DES CHIRURGIENS-DENTISTES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

**PROCESS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019**

Qui s'est déroulée à l'URPS Médecins – Avenue d'Italie – 80000 AMIENS

Membres élus présents :

- Dr BALBI Thomas,
- Dr BAELE Hervé,
- Dr BISERTE Marie,
- Dr COPPI Jean-Paul,
- Dr CORDET DRON Marianne
- Dr DRANCOURT Jacques,
- Dr HERLEM Jean-Pierre,
- Dr LEMAN Christophe,
- Dr LEVEL Philippe,
- Dr TOULET François,
- Dr SCHMITTER Nicolas
- Dr SZPAK Peggy.

Douze membres sont présents, les trois autres sont représentés :

- Le Dr Maud SILBERBERG absente, a donné pouvoir au Dr Jean-Paul COPPI.
- Le Dr Lisa TRUONG absente, a donné pouvoir au Dr Marie BISERTE.
- Le Dr Régis MERESSE absent, a donné pouvoir au Dr Jean-Pierre HERLEM.

Madame Charlotte MOREELS, chargée de mission, est invitée aux débats.

Madame Sabrina PÉCHON, assistante polyvalente, est invitée aux débats.

Monsieur Philippe BONDU, expert-comptable, est invité pour présenter le rapport d'étape et le bilan prévisionnel.

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut se dérouler normalement.

Le président ouvre la séance.



Accueil et présentation des nouveaux élus, le Dr Nicolas SCHMITTER et le Dr François TOULET suite au départ du Dr Hervé BARDE et du Dr Annie MERAC et de Mme Sabrina PECHON, assistante polyvalente, suite au départ de Mme Agathe BROSKO.

1. Approbation du PV de l'AG du 6 juin 2019 (Vote) (ANNEXE N°1)

Une remarque émanant du Dr MERESSE reçue par mail : Le Dr MERESSE a rectifié par mail une erreur de date concernant le point 8. Questions diverses, petit b en page 7.

Une remarque émanant du Dr HERLEM : Le Dr HERLEM trouve que la troisième phrase concernant le Dr MEMBRÉ dans le dernier paragraphe de la page 3 pourrait être tournée différemment. Elle sous entendrait que le Dr MEMBRÉ demande une subvention pour ses formations AFGSU. Or c'est le cas et il est bien écrit «le Dr MEMBRÉ souhaitait avoir un financement de la part de l'URPS pour réaliser les formations AFGSU au CHBD 59.»

Votre pour l'adoption du PV de l'AG du 6 juin 2019

Pour : 12

Abstention : 3

Le PV de l'AG du 6 juin est adopté

2. Rapport d'étape

- Bilan prévisionnel 2020 (Vote) (ANNEXE N°2)

Monsieur BONDU présente le bilan provisoire pour l'année 2020. Sur le plan des produits, le prévisionnel laisse apparaître un montant similaire à celui de 2019. Sur le plan des charges, il y a une variation significative qui s'explique par deux nouvelles lignes : Étude offre de soins et Honoraires communication et veille juridique. Au vu de ces données, le résultat prévisionnel 2020 fait apparaître un déficit de 3 935€ contre une perte de 18 514€ dans le prévisionnel 2019.

Cette présentation 2020 est réalisée hors impact de plus-value sur la cession de l'immeuble rue royale. L'acte de cession est prévu sur 2020. A ce jour, au niveau de la SCI, nul n'a connaissance de sa traduction en terme de résultat comptable sur 2020.

Vote pour l'adoption du bilan provisoire 2020 :

Pour : 12

Abstention : 3

Le bilan provisoire 2020 est adopté

Position de la trésorerie en date du 4 décembre 2019 : un excédent de 1 129 224 € contre 1 376 882€ au 31 décembre 2018. Il y a une variation de 247 658€ qui s'explique par les avances en compte courant qui ont été réalisées au profit de la SCI URPS HDF. Ce qui laisse présager un excédent au titre de 2019.

- Fraction du budget dédiée à la mise en œuvre du programme de travail annuel (Vote)

Article 11

« Les unions déterminent une fraction de leur budget dédié à la mise en œuvre du programme de travail annuel. Cette fraction est déterminée par l'assemblée de l'union et ne peut pas être inférieure à 30% et supérieure à 80 % du budget annuel de l'union. Son utilisation fait l'objet d'une présentation dans un rapport d'activité transmis avant le 31 mars de l'année suivante au directeur général de l'agence régionale de santé pour publication sur le site internet de l'agence. »

Compte tenu du prévisionnel, on observe que la fraction du budget dédiée à la mise en œuvre du programme de travail annuel est environ de 72 %.

Vote pour le montant de la fraction du budget :

Pour : 15

Le montant de la fraction du budget est adopté à l'unanimité

3. Rapport moral et d'activités

- **Point sur les actions, commissions, formations et décisions. (Vote)**

Le Dr BALBI fait une lecture du rapport moral et d'activité de l'URPS.

Les projets de l'URPS

- Les formations AFGSU, initiale et remise à niveau
- La formation en radioprotection, 509 chirurgiens-dentistes formés depuis 2016. Formation qui ne sera pas reconduite en raison des changements de modalités.
- L'étude sur le non recours aux soins, menée avec l'OR2S et Anthropolab. L'étude est en cours. Un document de présentation des principaux résultats et un rapport d'étude complet seront délivrés en 2020.
- Appel à projets : « Étude sur les soins bucco-dentaires en établissements et service pour personnes âgées et personne en situation de handicap sur la région Hauts-de-France».
- Formation SNIIRAM
- Les troubles de l'oralité alimentaire (TOA), en partenariat avec l'URPS Orthophonistes. Des soirées de sensibilisation vont être déclinées à travers les Hauts-de-France. Une soirée test est prévue le 15 janvier à la Maison des URPS.
- Addictions, en partenariat avec Hauts-de-France Addictions :
 - L'URPS est partenaire officiel de la campagne du Mois Sans Tabac.
 - Repérage précoce des cancers VADS
 - Prescription des substituts nicotiniques
- Formation Violences au cabinet, violences conjugales en partenariat avec le conseil de l'Ordre de l'Oise.
- Handident et OR2S : l'URPS est membre de ces deux associations.
- Collaboration avec les Ordres : les Ordres ont sollicité une rencontre avec l'URPS. Cette rencontre sera l'occasion d'évoquer des projets de coopération ainsi que la démographie des praticiens dans la région.

Les projets en InterURPS

- Les commissions plénières, le 4 juillet et le 10 septembre
- Commission « Offre de soin » (ODS), le 11 avril et première journée d'échanges sur les CPTS le 7 novembre à Lille. Environ 200 participants dont 2 chirurgiens-dentistes.
- Commission Prévention, le 5 juin et le 20 novembre
- Exposition des enfants aux rayons ionisants
- Obésité
 - Participation au congrès de chirurgie bariatrique à Lille du 23 au 25 mai
 - Parcours de soin de l'adulte en situation d'obésité
 - Soirées obésité infantile
- Addictions : proposition d'un module inter URPS à l'Université d'été de Besançon dont le thème est « Les professionnels de santé libéraux, acteurs de santé publique : renforcer leur adhésion et leur participation. »
- Commission « Éducation Thérapeutique du Patient » (ETP), le 12 juin et le 18 décembre / Formation de coordinateur du Dr Marie BISERTE
- Commission « Système d'information et de communication partagé » (SICP), pas de commission en 2019
- Commission « Médico-social et démarche qualité » (MSDQ), le 12 décembre
- Soirées d'échange sur le thème du handicap sur le territoire : au total, 20 soirées de sensibilisation sur l'ensemble de la région, animées par des professionnels de santé libéraux, des professionnels du CREAL (Centre régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) et des professionnels du secteur médico-social du territoire. 11 chirurgiens-dentistes ont participé cette année.
- Signalement des Événements indésirables Graves Liés aux Soins (EIGS) : enquête flash auprès de l'ensemble des professionnels de santé libéraux HDF. L'objectif poursuivi est de faire un état des lieux des pratiques concernant le signalement des EIGS. 1211 professionnels de santé libéraux ont répondu à l'enquête dont 408 Chirurgiens-Dentistes.
- Parcours des aidants : « Santé des aidants : lien ville hôpital, du repérage par les professionnels de terrain à la remise en parcours santé » Projet en cours, avec l'inter URPS, CHU, et professionnels universitaires.

Commissions ARS

- Plan d'Accès aux soins (PAS) : 13 juin, élaboration d'un guide ressources pour les porteurs de structure d'exercice coordonné.
- Proposition de convention tripartite CPAM, ARS, URPS concernant les CPTS.
- CODAMUPS-TS et CTS : Pas de nouveau CODAMUPS-TS au second semestre. Plénière du CTS du Pas-de-Calais le 21 novembre

ARS et faculté de chirurgie-dentaire

- Commission de répartition des postes en odontologie, 20 juin et 29 novembre
- CESP, 2 décembre 2019, étude de l'ensemble des candidatures (13 candidats pour 15 places) – 6 janvier 2020, audition des candidats retenus lors de la commission du 2 décembre.

Santé Numérique

- Comité Régional Stratégique des SI de Santé (CORSIIS), AG le 1er octobre
- Groupement d'Intérêt Public, GIP Sant&Numérique

Démographie

- Le zonage des chirurgiens-dentistes est toujours en attente. D'après nos contacts avec Mme CHIVOT de l'ARS, il semblerait que le découpage soit fait sur les bassins de vie, comme celui des MK, et non sur les territoires de santé comme les médecins.

- **Perspectives 2020**

Les projets de l'URPS

- Poursuite des formations AFGSU, initiale et remise à niveau (15 formations programmées sur 2020 + une nouvelle collaboration avec le CESU d'Amiens)
- Poursuite des projets présentés plus haut
- NACO, Bisphosphonates, paramètres médicaux : en attente de retour des URPS Pharmaciens et Biologistes pour un travail en collaboration.
- Télémédecine Bucco-dentaire : projet en partenariat avec SOSS et Handident

Les projets InterURPS

- Apnée du sommeil de l'enfant : à l'instar des URPS Nouvelle Aquitaine, les URPS Hauts-de-France souhaiteraient mettre en place un programme de dépistage de l'apnée du sommeil de l'enfant. Ce programme s'intitule ISIDORT en Nouvelle Aquitaine. C'est l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes qui coordonnera le projet.
- Antibiorésistance : ce projet est coordonné par l'URPS ML et financé par l'ARS. L'objectif est d'améliorer les pratiques des professionnels de santé dans la lutte contre l'antibiorésistance.
- Thématique : Ville hôpital

Vote pour la validation du rapport moral et d'activité :

Pour : 13

Abstention : 2

Le rapport moral et d'activité est adopté

4. Élections du trésorier et du secrétaire adjoint (Vote à bulletin secret)

Préambule :

Le Dr Marie BISERTE démissionne de son poste actuel, trésorière adjointe pour se positionner sur le poste de trésorière.

Le Dr Lisa TRUONG a émis par courrier une candidature pour le poste de trésorière-adjointe.

a) Candidature pour le poste de Trésorier

- Dr Marie BISERTE

Vote à bulletins secrets :

Pour : 12

Blanc : 3

Le Dr Marie BISERTE est élue Trésorière

b) Candidature pour le poste de Trésorier-adjoint

- Dr Lisa TRUONG

Vote à bulletins secrets :

Pour : 13

Blanc : 2

Le Dr Lisa TRUONG est élue Trésorière-adjointe

c) Candidature pour le poste de Secrétaire-adjoint

- Dr François TOULET

Vote à bulletins secrets :

Pour : 12

Blanc : 3

Le Dr François TOULET est élu Secrétaire-adjoint.

5. Le point sur la Communication

- Site internet / Plaquette / 4 pages

Le site internet : <https://urpscnd-hdf.fr/>

Entre le 1^{er} janvier et le 29 novembre

- 3 807 sessions : nombre de visites répétées
- 2 494 utilisateurs : nombres de visites uniques
- 20 544 pages vues : nombre de pages consultées

Taux de rebond (Un *rebond* correspond à une session avec consultation d'une seule page sur votre site. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un utilisateur accède à une seule page de votre site, puis la quitte. Le taux de rebond est donc le % de visites d'une seule page) Plus le taux est bas, plus le contenu du site est pertinent : 32,15%

Les pages les plus visitées sont les pages concernant les formations et les annonces.

Plaquette : Élaboration en cours d'un support de communication papier, sous la forme d'une plaquette. Elle rassemblera les éléments essentiels et informatifs de l'URPS Chirurgiens-Dentistes et pourra être distribuée dans les différentes réunions à destination des Chirurgiens-Dentistes Libéraux, afin d'expliquer les missions de notre Union.

4 pages : Un troisième numéro est en préparation.

6. Présentation des nouveaux locaux (ANNEXE N°3)

Un plan des nouveaux locaux a été envoyé aux élus. L'emménagement est prévu pour mars 2020.

Le 11 square Dutilleul qui accueillera prochainement la maison des URPS propose 1125m² et 16 places de parking contre 680m² et un petit parking privatif. Le pourcentage d'occupation se fait au prorata de la part dans la SCI, c'est à dire que l'URPS Chirurgiens-Dentistes aura 3 salles : 1 bureau double, 1 bureau président et 1 bureau simple.

Il s'agit du rez-de-chaussée d'un immeuble, 1125m² qui sont en cours de rénovation (cloison, réseau électrique, informatique, chauffage...) Le prix au m² est environ 2000€. Il s'agit de la surface non habitable. L'acquisition est de 3 400 000€.

7. Date, heure et lieu de la prochaine assemblée générale.

La prochaine assemblée générale est fixée le 4 juin 2020 à Lille à 15h.

8. Questions diverses

- a) Le Dr BALBI évoque un projet en interURPS : créer une union des unions.

Cette union ne pourra être impliquée que dans un seul cas de figure : quand les URPS seront toutes sollicitées sur un projet et que la réponse sera commune, au lieu d'envoyer les représentants de chaque URPS, l'idée est d'envoyer une seule personne pour représenter toutes les URPS. L'union sera sollicitée uniquement si toutes les URPS sont d'accord sur un projet. Autrement, elle ne pourra être concernée.

Une ébauche de charte est en train d'être élaborée, c'est pourquoi le document n'est pas présenté ce 4 décembre. Chaque URPS devra soumettre aux votes cette charte. Dès qu'elle sera finalisée, elle sera envoyée par mail aux membres de l'assemblée pour procéder à un vote électronique.

b) Le Dr HERLEM informe qu'il ne reçoit pas les mails de l'URPS.

Le Dr HERLEM demande « que soit inscrit dans le mail le nom de l'URPS Chirurgiens-Dentistes et non celui de Mme MOREELS, de Mme BROSZKO ou maintenant de Mme PECHON. Autrement, ça passe dans les indésirables. » (Sic)

Le Dr BALBI annonce que c'est au Dr HERLEM de paramétriser sa boîte mail. Le Dr COPPI souligne que l'adresse contact@urpscfd-hdf.fr est la même depuis le début, le nom n'est pas en cause. Pour remédier à ce problème, il suffit d'aller dans ses indésirables et d'autoriser l'adresse mail de l'URPS.

Mme MOREELS assure que dès le lendemain de l'AG, l'intitulé du mail sera modifié pour faire apparaître la nomination URPS CD HDF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire
Dr Jean-Paul COPPI



Le Président
Dr Thomas BALBI

